



**HAL**  
open science

## Les migrations internationales vues de l'Europe

Maks Banens

► **To cite this version:**

Maks Banens. Les migrations internationales vues de l'Europe. Les Mondes du travail , 2009, 7, pp.31-42. hal-00411271

**HAL Id: hal-00411271**

**<https://hal.science/hal-00411271>**

Submitted on 26 Aug 2009

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## LES MIGRATIONS INTERNATIONALES VUES DE L'EUROPE

Maks Banens

Maître de conférences à l'Université de Lyon 2

Chercheur au MoDyS

Maks.Banens@univ-lyon2.fr

### Résumé

*La mondialisation des échanges et la supposée augmentation de l'immigration illégale ont projeté la question de la migration internationale sur le devant de la scène politique et médiatique. En prenant le contre-pied d'une vision trop actuelle, cette étude tente de décrire les migrations internationales à une échelle relativement large (l'Europe) et sur une durée relativement longue (depuis 1945). En faisant cela, elle constate quelques caractéristiques structurantes derrière la variabilité conjoncturelle. Parmi celles-ci, il y a d'abord le retour des colonies qui a lieu dans la plupart des pays européens peu après 1945. Ce retour concerne les anciens empires français, britannique, belge et néerlandais, mais a été le plus massif encore en Allemagne, où affluent des « colons » vivant dans les pays de l'Est, souvent depuis de nombreuses générations. Autre caractéristique fondamentale : l'inversion du sens de la migration européenne. Après un siècle d'émigration massive, l'Europe se transforme en continent d'accueil. L'inversion a été annoncée en France dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, a gagné l'Europe du Nord dans l'après guerre, notamment au cours des années 60, puis l'Europe du Sud dans les années 90. Seule l'Europe de l'Est ne l'a pas – encore – connue.*

La démographie a la réputation d'étudier des phénomènes durables et massifs, dont les transformations tant qualitatives que quantitatives seraient lentes et qui, pour cette raison, auraient la précieuse qualité d'être assez prévisibles. Or, à première vue, les migrations internationales ne correspondent pas à cette image. Elles donnent l'impression d'être changeantes et réactives aux conjonctures politiques et économiques, ce qui rend leur compréhension plus difficile et leur prévision plus hasardeuse. De nombreuses études ont décrit des épisodes migratoires et proposé des éléments de compréhension, distinguant généralement des facteurs « push » (répulsifs) et « pull » (attractifs), autrement dit, des conditions sociales qui, dans le pays d'origine, poussent les individus à migrer et celles qui, à partir des pays de destination, incitent les individus à venir. Au croisement des facteurs push et pull se trouve le plus souvent le rapport entre marché d'emploi et population active, à la fois dans le pays d'origine et celui de destination, mais d'autres facteurs jouent un rôle, comme les persécutions politiques, religieuses ou sociales, les regroupements familiaux, les besoins de formation ou de soins, etc. Pour chaque épisode particulier, on identifie sans difficulté les différents facteurs. Cependant, ils ne sont pas toujours transposables à d'autres contextes. Pour l'instant, aucun modèle général ne semble validé au-delà d'un contexte et d'une région particulière (El Mouhoub et Oudinet 2006, Massay 1993, Chesnais 1987).

Ce texte procède différemment. Il se limite à la description des principales migrations internationales dans l'espace européen au cours des cinquante dernières années, en excluant toute tentative explicative. La description est volontairement globale et simplifiée. L'objectif est de voir si un regard détaché peut faire ressortir des régularités et des inerties que les comportements capricieux d'une année à l'autre auraient dissimulées. Je me contenterai donc d'ordres de grandeurs, de périodisations et de localisations grossières, dans l'espoir de faire ressortir une image, peut-être floue, mais significative, qui aurait échappé au regard rapproché. L'image risque d'être floue. Elle risque aussi d'être en contradiction avec la réalité du moment, car nous vivons aujourd'hui, vraisemblablement, l'un de ces soubresauts migratoires qui inversent les flux sur la courte durée. Les premiers témoignages de travailleurs polonais quittant l'Irlande et retournant en Pologne nous arrivent par la presse. Il est tout à fait probable que la crise actuelle modifie les migrations des années récentes et que les flux de 2009 ne ressembleront pas à ceux de 2006 et 2007. Il est moins probable que ces perturbations inversent durablement le sens des migrations internationales. En tout cas, tel est le défi de ce texte : décrire des configurations migratoires dont la logique et la portée temporelle sont plus longues que la conjoncture économique actuelle.

## CLARIFICATIONS TERMINOLOGIQUES

Plusieurs difficultés particulières sont à surmonter auparavant. Les premières sont d'ordre terminologique : qu'entend-on par « migration » et par « migrant » ? L'ONU a proposé une définition simple qui devrait être appliquée par toutes les administrations nationales : est « migrant » toute personne qui s'établit dans un pays pour une durée prévue de douze mois minimum, après avoir résidé dans un autre pays pendant une période de même durée au moins (UN 1998). Inutile de préciser que le même « migrant » est alors « immigré » du pays d'établissement et « émigré » du pays qu'il quitte.

Cette définition permet de ne pas définir comme migrant les touristes qui visitent un pays pour une durée de moins d'un an, les transporteurs et autres professionnels qui voyagent d'un pays à l'autre, les étudiants qui effectuent un stage ou une formation ne dépassant pas douze mois, les retraités qui passent six mois par an dans un pays étranger, etc. Ces personnes non-migrants représentent plus de 99% des passages de frontière dans un pays touristique comme la France. Mobilité et migration sont donc à distinguer soigneusement. Si la première augmente incontestablement, il n'est pas sûr que ce soit le cas pour la deuxième.

Il est à noter également que la définition ne fait pas de distinction entre nationaux et étrangers. Un Français ayant résidé plus de douze mois à l'étranger et rentrant en France est un immigré au même titre que le réfugié afghan. Une partie de l'élite française compte donc parmi les immigrés de France. Je me dépêche de signaler que la statistique française n'applique pas cette définition de l'ONU. Je reviendrai sur ce problème qui concerne les sources et la mesure plus que les définitions.

Une deuxième distinction est nécessaire : le « solde migratoire », ou « migration nette » qui est son synonyme, se définit par la différence entre le nombre d'immigrés et le nombre d'émigrés pour un pays au cours d'une année donnée. Distinguer entre immigrés et solde migratoire est devenue essentielle depuis l'accélération de la mondialisation. En effet, de plus en plus de pays connaissent des flux migratoires importants, liés aux activités professionnelles, d'études ou de loisirs, et qui vont aussi bien vers l'étranger que vers le pays en question. En 2006, par exemple, près de 662 000 non-résidents sont venus s'installer en Allemagne, tandis que 636 000 résidents ont quitté le pays (Eurostat 2009) ; le solde est de 26 000 personnes, il est plus de 20 fois plus faible que le nombre d'immigrés. Cet écart entre flux et solde, bien connu à l'échelle des villes et des villages, est relativement récent à

l'échelle des pays. De petits pays comme le Luxembourg et la Suisse y sont habitués depuis longtemps, tout comme le Royaume-Uni. D'autres pays, en revanche, et ce fut le cas pour tous les pays dans le passé, connaissent des flux migratoires dont l'un des sens est fortement prédominant. La distinction est importante car les conséquences d'un flux en double sens sont très différentes de celles en sens unique. Le Royaume-Uni en est un exemple. Pendant longtemps, le Royaume-Uni a connu des flux doubles : des immigrés venant du Commonwealth « remplaçaient » ceux qui partaient vers les Etats-Unis et l'Australie. Le solde migratoire fut négatif de 1950 à 1980. Or, pendant ce temps, le nombre de résidents britanniques nés à l'étranger n'a cessé d'augmenter pour atteindre, en 1980, trois millions et demi de personnes, ce qui correspond à 6,3 % de la population résidente cette année-là (UN 2005). Cela signifie que plus de trois millions et demi de Britanniques ont quitté le territoire au cours de la même période. Comparons avec l'Espagne. L'Espagne a, elle aussi, eu un solde migratoire négatif sur la période 1950-1980. En 1980, le nombre de résidents nés à l'étranger est d'environ 240 mille, à peine 0,6 % de la population espagnole. Même soldes migratoires, mais flux dans les deux sens pour le Royaume-Uni, en sens unique pour l'Espagne. Les conséquences sociales et économiques sont, bien entendu, très différentes.

Une dernière définition : le « stock » de migrants se définit comme le nombre de résidents d'un pays qui n'y sont pas nés. Une fois de plus, la nationalité ne rentre pas en jeu. Le stock de migrants ne correspond donc pas au nombre d'étrangers, car une partie des immigrés a obtenu la nationalité du nouveau pays, et inversement une partie des étrangers, notamment les enfants d'immigrés, est née dans le pays sans toujours en avoir la nationalité. L'obtention de la nationalité pour les immigrés et pour leurs descendants étant très variable d'un pays à l'autre, il est important de ne pas confondre stock de migrants et population étrangère. Par ailleurs, le stock de migrants n'est pas non plus identique à la somme de tous les immigrés des années précédentes. Certains ont pu migrer une nouvelle fois, d'autres sont décédés, et, dernière complication, les immigrés natifs du pays (ceux qui y sont nés, qui ont émigré puis sont revenus), comptaient bien parmi les immigrés au moment de leur retour au pays, mais ne comptent plus dans le stock. Dans certains pays, anciennement d'émigration comme l'Irlande, l'Italie ou l'Espagne, aujourd'hui la Pologne, ces flux de retour peuvent être considérables.

Toutes ces clarifications terminologiques ne sont pas là pour brouiller les pistes, mais, au contraire, pour préciser des réalités migratoires qui sont de plus en plus complexes au fur et à mesure que la mobilité internationale s'accroît. Cependant, si les réalités sont définies précisément, leur mesure reste très approximative. En effet, celle-ci se heurte à de grandes difficultés. Une partie de la migration échappe volontairement à la mesure, qu'il s'agisse d'immigrations illégales, de touristes ou d'étudiants dont le séjour dépasse douze mois, mais aussi, et il s'agit là de flux tout aussi importants, d'émigrations de nationaux ou d'anciens immigrés, avec ou sans papiers. Tous les pays procèdent à des estimations du nombre d'illégaux, par des méthodes très variées, plus ou moins validées aux moments des campagnes de régularisation (Bardet et Dupâquier 1999). Le Royaume-Uni, aidé par son insularité, est parmi les rares pays à appliquer les définitions de l'ONU aux frontières mêmes. L'incertitude vient alors des intentions déclarées concernant la durée de séjour. D'autres Etats utilisent l'enregistrement des domiciles, rendu obligatoire par exemple en Belgique et aux Pays-Bas. D'autres encore, comme la France, utilisent un ensemble de statistiques concernant les étrangers ainsi que les recensements de la population. Ici, ce n'est pas le lieu pour détailler les nombreuses méthodes mises en oeuvre, ni d'évaluer leur efficacité. Puisque l'objectif est d'arriver à une image globale, j'utiliserai les estimations venant des différents services nationaux et unifiés par Eurostat et par le Département de la Population des Nations Unies.

## LA SITUATION MONDIALE ACTUELLE

La fin du vingtième et le début du vingt-et-unième siècle ont connu non pas une augmentation des migrations internationales, mais une concentration de celles-ci en destination des pays développés. Certes, entre 1990 et 2005 le stock mondial d'immigrés est passé de 159 à 191 millions de personnes, mais cela correspond globalement à l'accroissement de la population mondiale elle-même. Le stock des migrants est resté stable aux alentours de 3 %. Ce qui est plus remarquable, c'est son déplacement : le pourcentage a diminué dans les pays moins développés – passant de 1,8 % à 1,4 % – et augmenté dans les pays développés – de 7,2 % à 9,5 %. La diversité des populations se concentre donc dans les pays développés. L'Amérique du Nord (13,5 %) et l'Océanie (15,2 %) connaissent les pourcentages de migrants les plus importants, perpétuant une tradition d'immigration presque ininterrompue. La principale nouveauté dans ces régions du monde se situe dans la diversification des origines migratoires. La période des restrictions raciales, que les Etats-Unis ont mis en place à partir de 1882, culminant dans l'Immigration Act de 1924 qui fermait la porte à l'immigration non-blanche, y compris celle venant du bassin méditerranéen, a été close en 1965 et depuis, la part des non-européens dans la population des Etats-Unis n'a cessé d'augmenter. L'Australie et le Canada ont suivi le même chemin. La diversité de la population y est par conséquent non seulement quantitativement la plus importante, mais aussi en termes d'origines géographiques et culturelles. L'Europe, en 2005, est la troisième région en termes de diversité : 8,8 % de sa population n'est pas né dans le pays où il/elle réside. A l'inverse, l'Asie et l'Amérique du Sud ne dépassent pas 1 % de résidents non natifs, l'Afrique recense 2 % de migrants dont un sur six est reconnu comme réfugié par les Nations Unies.

## LES DYNAMIQUES EUROPEENNES DEPUIS 1945

Si l'Amérique du Nord et l'Océanie ont toujours connu une immigration importante, le plus souvent encouragée et encadrée par une politique volontariste, ce n'est pas le cas de l'Europe. Jusqu'à la fin des années 1960, l'Europe est restée un continent où l'émigration l'emportait sur l'immigration. Et même si les nécessités du marché de l'emploi ont amené différents Etats à mettre en place des politiques d'immigration, notamment au cours des années 1960, l'idéologie dominante est toujours restée réticente, à l'opposé de l'Amérique du Nord et de l'Australie. L'Europe semble être devenue un continent d'immigration malgré elle. Les sections suivantes en décrivent les principales étapes.

### *Réfugiés politiques et retour des colons*

A la sortie de la guerre, l'Europe est le théâtre de migrations qu'on aurait tendance à considérer comme exceptionnelles, si elles ne s'étaient pas répétées si fréquemment, en Europe comme ailleurs. Les plus dramatiques parmi ces migrations sont celles des populations juives ayant échappé à la mort. Environ un million et demi de juifs survivants se déplacent sur le continent, certains réussissant à rentrer chez eux, d'autres, très nombreux, n'ayant plus de chez soi et optant finalement pour rejoindre Israël (Bardet et Dupâquier 1999). Leur situation fut certainement la plus tragique mais elle était loin d'être la plus massive. Le nombre de travailleurs immigrés en Allemagne à la fin de la guerre, le plus souvent forcés, s'élève à près de huit millions et tous tentent de rentrer dans leur pays (Chesnais 1995). Ainsi, des millions de personnes quittent l'Allemagne dans l'immédiat après-guerre. En même temps, d'importantes migrations ont lieu en sens inverse. Entre 1945 et 1948, environ 4,5 millions d'Allemands fuient ou sont expulsés des pays de l'Est, dont plus de trois millions de la Tchécoslovaquie, et près d'un million de la Yougoslavie, la Hongrie et la Roumanie (BMI 2009). Il s'agissait de ceux que l'Allemagne appelait les *Aussiedler*, littéralement ceux qui se

sont établis à l'étranger. En d'autres termes, il s'agissait des colons allemands, établis dans les pays de l'Est au cours des nombreux siècles de la « poussée vers l'Est » (Drang nach Osten). Ils étaient 8,6 millions en 1939 (BMI 2009). Leur retour en Allemagne, souvent forcé, fut vécu comme la sanction de leur collaboration avec l'occupant allemand. Or, on peut également y voir la première des grandes migrations de retour de colons telles que l'Europe allait en connaître d'autres au cours des décennies suivantes.

Comparés aux retours allemands, ceux des empires britannique, belge, néerlandais et français seront plus modestes. Le Royaume-Uni ouvre la voie par le Nationality Act de 1948, instaurant la liberté de migration pour tous les citoyens du Commonwealth. Un peu plus de 400 000 Jamaïcains, Indiens et Pakistanais immigrèrent au Royaume-Uni au cours de la période 1948-1962. Ce nombre, très faible comparé aux retours allemands, suffit pour que la loi de 1948 soit durcie. Deux nouveaux Commonwealth Immigration Acts, en 1962 et 1968, suivis de l'Immigration Act en 1971 et de la loi sur la citoyenneté en 1983, limiteront fortement l'accès des habitants des anciennes colonies au Royaume-Uni (Bardet et Dupâquier 1999).

Le retour des colons néerlandais a été du même ordre de grandeur : près de 400 000 habitants de l'Indonésie reviennent au début des années 1950. Comme en Allemagne, et contrairement au Royaume-Uni, il s'agit en grande majorité de populations originaires des Pays-Bas ou de leurs descendants. Seuls 12 000 Moluquois, compromis par leur collaboration militaire aux côtés de l'Etat néerlandais, se trouvaient parmi eux.

En France, le retour, en 1962, d'un million de « Français » d'Algérie, dont très peu, en réalité, avaient des ascendants français, a constitué la troisième phase de retour des anciennes colonies. Comme ailleurs, les Français d'Algérie furent accompagnés de populations indigènes, les harkis, au nombre relativement faible, environ 90 000, mais dont l'intégration fut aussi lente et difficile que celle des Moluquois aux Pays-Bas. Ce retour vers la métropole française ne sera pas le dernier épisode des retours des colonies. Au milieu des années 1970, environ 200 000 Surinamais immigrèrent aux Pays-Bas suite à l'indépendance du Suriname en 1975. Enfin, c'est l'Allemagne, qui clôt la série des retours par une nouvelle vague d'Aussiedler venant de l'Est. L'ouverture progressive des frontières à l'Est fait revenir environ cinq millions « d'Allemands » vers l'Allemagne, venant, cette fois-ci, de l'(ex-)URSS, de la Pologne et de la Roumanie principalement (BMI 2009). Cette deuxième vague atteint son point culminant entre 1988 et 1993 (trois millions de retours durant ces quelques années), mais a démarré bien avant et continue jusqu'à aujourd'hui. Contrairement à la première vague, entre 1945 et 1948, cette deuxième vague concerne en grande partie des populations qui n'étaient allemandes que par leur ascendance, ayant perdu la langue et la culture allemande depuis longtemps. Sans avoir eu d'empire colonial au même titre que ses voisins britanniques, néerlandais, belges ou français, l'Allemagne accueille donc de loin le rapatriement le plus nombreux : depuis 1945, le nombre de colons allemands rentrés au pays se situe entre 9 et 10 millions. C'est sans commune mesure avec les autres pays.

#### *Pendant ce temps, l'émigration continue*

Les retours des colonies sont des immigrations de fait, massives et durables dans le cas de l'Allemagne, plus ponctuelles et plus modérées dans celui des autres pays anciennement colonisateurs. Elles sont considérées, toutefois, non pas comme des immigrations mais comme des gestes de solidarité nationale ou des prises de responsabilité historique. Parallèlement, les comportements migratoires traditionnels se maintiennent. Dès la fin de la guerre, les pays européens reprennent l'émigration transatlantique, temporairement interrompue par la crise économique des années 1930 et par la guerre (Kirk 1946). Ainsi, l'Allemagne, championne des retours de colons, voit émigrer vers l'Amérique environ deux

millions de personnes au cours de la période 1945-1955. L'Italie et l'Espagne voient, chacune, partir un million de personnes au cours des années 1950. Leur émigration se maintiendra à un niveau élevé jusqu'à la fin des années 1960. Au Royaume-Uni, l'émigration traditionnelle vers les Etats-Unis et l'Australie reprend également et dépasse le nombre d'immigrants jusqu'à la fin des années 1970. Tout en accueillant des centaines de milliers de migrants de leurs anciennes colonies, le Royaume-Uni garde donc un solde migratoire négatif pendant toute la période des trente glorieuses.

Deux pays arrivent en tête de l'émigration européenne, non pas en nombres absolus, car il s'agit de petits pays, mais en taux migratoires : l'Irlande et le Portugal, situés le plus à l'Ouest de l'Europe, le plus tournés vers l'Amérique. Entre la fin de la guerre et la fin des années 1960, ces deux pays voient partir l'équivalent d'un cinquième de leur population. Or, l'émigration est un comportement de toutes les populations européennes, à l'exception de la France sur laquelle je reviendrai. En cela, l'Europe ne fait que continuer les migrations initiées à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et dont le ressort s'est maintenu à travers les soubresauts économiques et politiques du début du 20<sup>ème</sup> siècle.

En nombres absolus, les départs sont les plus fréquents à partir des pays méditerranéens, ceux-là même qui avaient été les derniers à adopter le comportement de l'émigration. Du Portugal à la Grèce, les pays méditerranéens voient partir 3,5 millions d'habitants au cours des années 1950 et près de 4 millions au cours des années 1960. Aucun des pays méditerranéens ne revient à l'équilibre migratoire avant 1970.

Au Nord de l'Europe, l'arc allant de l'Irlande à la Finlande, l'émigration reprend après la deuxième guerre mondiale et se maintient dans les années 1950. En Irlande, au Royaume-Uni et en Finlande, elle se maintient à un niveau élevé. Dans les pays scandinaves, elle est plutôt en recul et l'équilibre entre immigration et émigration est atteint dès le début des années 1960. En Suède, le solde migratoire devient positif même dès la sortie de la guerre.

Les pays de l'Est reprennent, eux aussi, l'émigration traditionnelle. La pression à l'émigration y devient si forte, que les pays finissent par fermer la frontière en direction de l'Occident. Le cas de l'Allemagne de l'Est est particulier, mais illustratif pour l'ensemble des pays de l'Europe Central-Est. Entre 1949 et 1961, date de la construction du mur, environ trois millions de personnes quittent la RDA pour la RFA, ce qui correspond à un habitant sur six. Il ne s'agissait pas d'un retour de colons, car les habitants de la RDA n'ont jamais été des Aussiedler. Selon la situation politique de l'époque, il s'agissait d'une émigration internationale. La construction du mur a freiné cette émigration, mais celle-ci a repris dès la réouverture des frontières à la fin des années 1980. Peu de temps après, l'émigration à partir de l'ex-RDA se transforme en migration intérieure, échappant ainsi aux statistiques de la migration internationale, mais elle est bien réelle, tout comme celle venant des autres pays de l'Est, dont en premier lieu la Pologne (entre deux et trois millions de départs entre les années 1980 et aujourd'hui) et la Roumanie (plus d'un million de départs). Toute l'Europe de l'Est, à l'exception de la Hongrie et de la Slovaquie, a maintenu une dynamique de l'émigration jusqu'à ce jour.

Les pays de l'Europe de l'Ouest ont eux aussi ré-entamé la dynamique de l'émigration à la sortie de la guerre. J'ai déjà mentionné les deux millions d'émigrants allemands dès la période 1945-1955, les nombres sont moins élevés mais significatifs en Autriche et aux Pays-Bas. Or, c'est dans cette partie de l'Europe que le mouvement séculaire de l'émigration prend fin le premier. Dès le milieu des années 1950, l'émigration se tarit en Allemagne, aux Pays-Bas, en Belgique, en Suisse et en Autriche. Ces pays seront bientôt rejoints par la plupart des pays de l'Europe du Nord, exception faite de l'Irlande, du Royaume-Uni et de la Finlande d'où l'émigration continuera encore jusque dans les années 1980. L'arrêt de l'émigration,

dans cette partie de l'Europe, initie une nouvelle phase de la migration internationale, que l'on devra certainement qualifier de tout aussi séculaire.

### *La grande inversion des migrations*

Jusqu'ici, j'ai laissé de côté le cas de la France, qui est atypique dans le contexte européen. La France n'a pas participé à la grande dynamique de l'émigration européenne du milieu du 19<sup>ème</sup> au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle. La France fut également le premier pays d'immigration en Europe, et ce depuis 1880. Les raisons sont multiples, mais la baisse précoce de la natalité et la faible croissance démographique qui en résulte comptent parmi les plus importantes. Quand arrive la fin de la deuxième guerre mondiale, la France reprend donc bien son comportement migratoire habituel, mais celui-ci va dans le sens de l'immigration. Pour les années 1950, le solde migratoire français s'élève à un million de personnes. Pour les années 1960, il s'élève à deux millions de personnes, dont la moitié environ de rapatriés. L'immigration est organisée à la demande des employeurs qui, les générations « creuses » des années 35-45 entrant sur le marché du travail, peinent à trouver de la main d'œuvre. D'autres pays suivront cet exemple : la Suisse, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Autriche, la Suède. Pour les années 1960, le solde migratoire de l'Europe de l'Ouest (sans le Royaume-Uni), s'élève à 4,4 millions de personnes. Contrairement à l'immigration par rapatriement, l'immigration des travailleurs est volontaire, décidée et organisée par les Etats. Toutefois, et là aussi le contraste est grand avec l'immigration par rapatriement, cette immigration de travailleurs se veut temporaire. L'expression consacrée dans les pays germaniques est « travailleur invité » (*Gastarbeiter*). On invite le travailleur, on n'invite pas sa famille. Et en effet, au départ, les hommes jeunes et célibataires sont largement majoritaires.

L'émergence d'une zone de demande d'immigration à l'intérieur de l'Europe a des répercussions importantes sur l'ensemble du continent. Le Sud continue l'émigration traditionnelle, mais elle change de destination. Au lieu de traverser l'Atlantique, elle se dirige vers des pays voisins : la France pour le Portugal et l'Espagne, l'Allemagne pour les Italiens, les Yougoslaves et les Grecs. Pendant que l'Europe de l'Ouest accueille 4,4 millions d'immigrés, l'Europe du Sud, durant les années 1960, en perd 3,8 millions. L'essentiel des migrations internationales en Europe est intra-européenne. En réalité, le partage de l'Europe ne se situe pas aux frontières nationales mais à l'intérieur des pays, notamment en Espagne et en Italie. Des flux très importants « montent » vers le Nord, pour s'établir en partie dans les centres urbains du Nord de l'Espagne et de l'Italie, en partie dans les pays plus au Nord. Cette situation n'a duré qu'une décennie environ, mais elle a marqué les esprits par la diversification intra-européenne qui en a été le résultat.

Au cours des années 1970, la demande d'immigration reste forte en Europe de l'Ouest. Le solde migratoire pour l'ensemble de la décennie, pour les seuls pays de l'Europe de l'Ouest (sans le Royaume-Uni), s'élève à près de trois millions de personnes. Or, les seuls flux venant de l'Europe du Sud ne sauraient plus suffire. En effet, l'émigration des pays méditerranéens se tarit brusquement. Leurs soldes migratoires deviennent même positifs dès les années 1970, grâce notamment au retour de nombreux Portugais et Grecs. L'immigration allemande provient désormais de la Turquie, la française des pays maghrébins.

L'inversion des migrations touche donc les pays de l'Europe du Sud et l'Irlande dès les années 1970. Les premières années, il s'agit avant tout d'un retour des nationaux. En Irlande, ils ont constitué la majorité des immigrés jusqu'à la fin des années 1990 (Herm 2008). Mais ici aussi, des étrangers viennent s'ajouter rapidement aux rapatriements des nationaux. En 2006, le pourcentage des nationaux parmi les immigrés n'est plus que de 18 %. L'inversion du sens de la migration est un mouvement de fond. Elle s'impose à travers les aléas



économiques et sociaux des années 1980, 1990 et 2000 dans tous les pays de l'Europe du Sud, ainsi que dans les deux pays de l'Europe du Nord qui avaient maintenu l'émigration jusqu'en 1970 : l'Irlande et la Finlande. Elle s'est même considérablement accrue au cours de la période 2000-2008. Les soldes migratoires de l'Espagne et de l'Italie au cours des dernières années sont historiques : ensemble, les deux pays ont une migration nette dépassant un million de personnes par an pour chaque année entre 2002 et 2007, dont deux tiers environ en provenance de pays hors l'Union européenne, et un sixième en provenance de la Roumanie (Herm 2008). Au Royaume-Uni et en Irlande aussi, l'immigration s'est accélérée, mais en nombre absolu (500 000/an pour l'UK, 100 000/an pour l'Irlande) comme en nombre relatif, rapporté à la population du pays, elle vient loin derrière les deux pays méditerranéens. La provenance des migrants est également différente. Au Royaume-Uni et en Irlande, l'immigration polonaise est devenue significative (60 000/an), même s'ils ne constituent qu'un dixième de l'ensemble des immigrants qui continuent de venir d'abord du Commonwealth.

L'Europe de l'Est sera le dernier groupe de pays à inverser le sens de la migration. On n'en voit pas encore les prémises. En effet, la grande phase d'émigration des pays de l'Est a commencé avec l'ouverture des frontières, à partir de la fin des années 80, puis avec l'élargissement de l'Union européenne au début des années 2000. La Pologne et la Roumanie fournissent l'essentiel de l'émigration des pays de l'Est. L'Allemagne, la Suède, le Danemark et le Royaume-Uni sont les pays de destination privilégiés des migrants polonais, l'Italie et l'Espagne ceux des migrants roumains.

## QUELQUES REGULARITES

Plusieurs comportements migratoires semblent pouvoir se repérer à travers cette esquisse des migrations internationales en Europe. Le premier est celui du siècle d'émigration qui a pris fin et a laissé la place à l'immigration. En effet, le siècle des émigrations s'est ouvert en 1848, pour gagner ensuite tout le continent européen. Il s'est refermé à partir des années 1950, progressivement, en laissant pour l'instant l'Europe de l'Est hors de ce mouvement d'ensemble, qui concerne tous les autres pays de l'Europe, sauf la France. Une durée si longue et un retournement si progressif, mais massif et durable, exclut l'explication basée sur la simple conjoncture économique ou l'unique différentiel de développement. Il sera nécessaire de se tourner vers des phénomènes d'ordre démographique et notamment vers l'évolution des populations actives qui de toute évidence dépend de l'évolution démographique générale.

Une deuxième tendance générale est l'augmentation de la mobilité. Il est devenu fréquent, en Europe, que les immigrations et émigrations soient dix fois plus grandes que le solde migratoire du pays en question. Cela n'était pas le cas durant la phase de l'émigration. Les pays à forte émigration ne voyaient pas arriver en même temps de forts contingents d'immigrés. La superposition des deux migrations est apparue avec les retours des rapatriés dans les pays (l'Allemagne, le Royaume-Uni, les Pays-Bas) qui parallèlement voyaient partir un nombre important d'émigrés. Cependant, elle tend à se généraliser par la plus grande mobilité résidentielle qu'a amenée la mondialisation au cours des dernières décennies. Les pays petits et moyens sont les premiers concernés. Ainsi, le stock de migrants en Suisse dépasse 20 % depuis 1990 déjà. En 2005, dernière estimation connue, il était de 22,9 %. Au Luxembourg, le stock en 1990 et en 2005 était respectivement de 30,2 et de 37,4 % (UN 2008). Cette augmentation de la mobilité, résultant en un développement du transnationalisme (Fibbi et D'amato 2008), n'est pas à confondre avec celle, supposée, des migrations définitives. Il n'est pas sûr que ces dernières soient plus importantes que celles qui ont peuplé l'Amérique du Nord.

## REFERENCES :

- Bardet J.-P. et Dupâquier J., 1999, *Histoire des populations de l'Europe*, vol 3, Paris, Fayard  
[http://www.bmi.bund.de/cln\\_012/Internet/Content/Common/Anlagen/Themen/Vertriebene\\_Spaetaussiedler/Statistiken](http://www.bmi.bund.de/cln_012/Internet/Content/Common/Anlagen/Themen/Vertriebene_Spaetaussiedler/Statistiken), Bundesministerium des Innern, consulté mars 2009
- Chesnais J.-Cl., 1986, *La Transition démographique*, Paris, PUF
- Chesnais J.-Cl., 1995, *Le crépuscule de l'Occident*, Paris, Robert Laffont
- El Mouhoub M. et Oudinet J., 2006, « Migrations et marché du travail dans l'espace européen », *Economie internationale*, 105, 7-39
- Eurostat 2009, Demographic Outlook – National reports on the demographic developments in 2007, Methodologies and working papers, 1-69
- Fibbi R. et D'amato G., 2008, « Transnationalisme des migrants en Europe : une preuve par les faits », *Revue européenne des migrations internationales*, 24, 7-22
- Herm A., 2008, « Recent migration trends : citizens of EU-27 Member States become ever more mobile while EU remains attractive to non-EU citizens », *Eurostat Statistics in focus*, 98, 1-12
- İçduygu A., 2006, « A Panorama of the International Migration Regime in Turkey », *Revue européenne des migrations internationales*, 22, 11-21
- Kirk D., 1946, *Europe's Population in the Interwar Years*, Genève, Princeton University Press
- Marchiori L. et Schumacher I., 2009, *When Nature Rebels : International Migration, Climate Change and Inequality*, Cahier n° 2009-04, Ecole Polytechnique-CNRS, 29 p.
- Massey D.S., 1993, Theories of international migration : a review and appraisal, *Population and Development Review*, 19, 3, 431-466
- Sardon J.-P., 2004, Evolution démographique récente des pays développés, *Population*, 59, 2
- Tapia S. (de), 2006, « Les Turcs expatriés en 2005-2006: combien sont-ils? Où sont-ils ? Les étrangers en Turquie : combien sont-ils ? D'où viennent-ils ? », *Revue européenne des migrations internationales*, 22, 3, 229-251
- United Nations, 1998, *Recommendations on Statistics of International Migration, Revision 1*, New York
- United Nations, 2005, *World Migrant Stock: The 2005 Revision*, Population Database, consulté le 31 mars 2009
- United Nations Department of Economic and Social Affairs/Population Division, 2009, *International Migration Report 2006 : A Global Assessment*, United Nations, [www.unpop.org](http://www.unpop.org) consulté le 26 mars 2009